

# Extrait standard des tarifs\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS,...) : Crédit Agricole en Ligne Particuliers <sup>(1)</sup>	GRATUIT	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1 € / MOIS (SOIT 12 € / AN)	
Alerte SMS mini-relevés à la demande	0,20 € / ALERTE REÇUE	
Fourniture d'une carte de débit <sup>(a)</sup> (carte de paiement internationale à débit immédiat)	38 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit <sup>(b)</sup> (carte de paiement internationale à débit différé)	43 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit <sup>(a)</sup> (carte de paiement à autorisation systématique)	28 € / AN	
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT	
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique	GRATUIT	
	En agence	Par internet
Virement (cas d'un virement SEPA** occasionnel)	3,80 € / VIREMENT	GRATUIT
Prélèvement (Frais par paiement d'un prélèvement SEPA**)	GRATUIT	
Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**)	GRATUIT	
	Par opération	Plafond mensuel
Commission d'intervention	8 €	80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2 € / MOIS (SOIT 24 € / AN)	
Tenue de compte	GRATUIT	

(a) Carte de débit - Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(b) Carte de crédit - Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

\*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

\*\*Single Euro Payment Area : espace unique de paiement en Euro. Se compose de 33 pays suivants : 28 composant l'Union Européenne + Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse et Monaco.

